



HAL
open science

Comment élaborer un projet de recherche ?

Jean-Paul Kumakete Bundjembo

► **To cite this version:**

Jean-Paul Kumakete Bundjembo. Comment élaborer un projet de recherche?. 3ème cycle. ISDR-MBEO, Congo-Kinshasa. 2020, pp.15. hal-03783118

HAL Id: hal-03783118

<https://hal.science/hal-03783118v1>

Submitted on 21 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Jean-Paul KUMAKETE BUNDJEMBO

Enseignant à l'ISDR – MBEO

Chercheur à l'UCC

jpkb14@gmail.com

(+243) 81 50 45 523 / 998 517 322

Comment élaborer un projet de recherche ?

Master, DEA, Doctorat

*Petit guide à l'intention des jeunes chercheurs en sciences
sociales – Résumé des notions fondamentales*

Septembre 2022

INTRODUCTION

1. *Qu'est-ce qu'un projet de recherche ?*

Plusieurs expressions sont utilisées pour désigner le projet de recherche : devis de recherche, cadre d'analyse, méthodologie de recherche, démarche méthodologique, research design (en anglais).

Un **projet de recherche** « est l'étape préliminaire de la recherche au cours de laquelle il faut établir les limites de l'objet d'études et préciser la manière de réaliser chacune des étapes du processus. »¹ Il est un précieux instrument d'organisation de la pensée qui aide à structurer logiquement l'objet d'étude et à effectuer une analyse plus efficace.

Il peut compter entre 10 et 15 pages, voire jusqu'à 30 pages, selon le niveau de recherche.

2. *Qu'est-ce que la recherche scientifique ?*

La recherche scientifique est un processus dynamique rationnel, objectif et rigoureux qui consiste à explorer, décrire, comprendre, expliquer et/ou résoudre un problème ou évaluer une pratique, anticiper un événement. Il s'agit soit de réexaminer des connaissances existantes, soit d'expérimenter des connaissances nouvelles.²

Elle peut être fondamentale ou appliquée. La première, aussi appelée recherche théorique, vise l'acquisition des connaissances de base, des principes généraux et théoriques qui gouvernent tel ou tel autre phénomène. La seconde, autrement dite recherche-action ou recherche-développement, est une application concrète des connaissances rendues possibles par la recherche fondamentale ; elle est au service de la technologie.³

3. *Qu'est-ce qu'un mémoire (master – DEA) ?*

Le mémoire est « travail de recherche de deuxième cycle (maîtrise) [ou introductif au troisième cycle pour le Diplôme d'Etudes Approfondies ou DEA dans le système traditionnel] exhaustif et très élaboré, caractérisé par la pertinence de sa problématique et des renseignements recueillis. La manière dont est présentée l'information, l'hypothèse et la conclusion doit avoir un caractère distinctif et original. »⁴

¹ G. MACE et F. PETRY, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3^e édition revue et augmentée, Laval, PUL, 2017, p. 1.

² P. SEM MBIMBI et A. CORNET, *Méthodes de recherche en sciences économiques et de gestion*, Lubumbashi, PUL, 2017, p. 15.

³ S. SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, PUK, 2016.

⁴ L. VAILLANCOURT, P. SNYDER et A. BARIL, *La méthodologie apprivoisée*, cités par M. KASSE, *La science économique et sa méthodologie*, Paris, L'Harmattan, Collection « Zoom sur », 2010, p. 185. Le **mémoire**

4. Qu'est-ce qu'une thèse de doctorat ?

Une thèse de doctorat « qui peut prendre la forme d'une dissertation ou d'un essai, est très exhaustive, élaborée, et elle contribue aux connaissances acquises dans un certain domaine d'études. Elle se démarque par son originalité et sa contribution personnelle dans un champ disciplinaire spécifique. L'information recueillie est dense et surtout bien articulée, structurée et sérieuse. La méthodologie employée doit être crédible et valable scientifiquement. Enfin, la thèse se réalise en fin d'études, soit au troisième cycle (doctorat). »⁵

Un chercheur – en vue de présenter une bonne dissertation, quelle qu'elle soit, un travail de fin de cycle, un mémoire, une thèse, et quelle que soit la nature de l'institution, université, grande école ou institut supérieur – doit préalablement mettre en place un projet de recherche. Ce projet doit être bien structuré. De son succès dépend en grande partie la qualité de la suite du travail de recherche.

En ce qui concerne le cas spécifique des études en développement (ou en développement économique), les connaissances en élaboration, gestion et évaluation des projets de développement peuvent efficacement être capitalisées.

5. Objectif de cet outil

L'étudiant (le chercheur) qui lira ce guide sera capable de penser, élaborer et présenter un projet de recherche en sciences sociales, c'est-à-dire :

- choisir un sujet (thème) de recherche ;
- construire une bibliographie provisoire ;
- formuler une problématique ;
- énoncer une hypothèse de travail ;
- construire un cadre opératoire et conceptuel de recherche ;
- choisir les méthodes de collecte, d'analyse et vérification de l'information ;
- présenter des conclusions anticipées.

est un travail d'envergure qui peut compter de 80 à 150 pages, qui fait recours à une documentation abondante ; c'est un texte structuré, logique et cohérent, caractérisé par la pertinence de son propos et son originalité.

⁵ Idem, p. 185. **La thèse** est un travail long qui peut compter de 200 à 500 pages voire plus, en un ou plusieurs volumes, faisant recours à une documentation très abondante. C'est un texte structuré, logique, cohérent et crédible qui se caractérise par la pertinence de son propos, l'originalité et la contribution personnelle très importantes, la rigueur méthodologique et scientifique.

LES PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET DE RECHERCHE

Les principales composantes d'un projet de recherche sont les suivantes⁶ :

- (1) Choix du sujet et construction de la bibliographie ;
- (2) Formulation du problème ;
- (3) Enonciation de l'hypothèse ;
- (4) Construction du cadre opératoire ;
- (5) Choix de la stratégie de vérification ;
- (6) Choix de la ou des méthodes de collecte de l'information ;
- (7) Choix de la ou des méthodes d'analyse des données ;
- (8) Présentation des conclusions anticipées.

1. Choix du sujet et construction de la bibliographie

Le succès ou l'échec d'un travail de recherche dépend en bonne partie du choix du sujet d'étude. C'est pourquoi il importe de faire un choix éclairé en tenant compte de quatre considérations :

- l'intérêt porté sur le sujet ;
- l'ampleur et la qualité du corpus nécessaire à la recherche ;
- la pertinence sociale et politique du sujet ;
- la disponibilité des instruments de recherche.

Il est en outre admis que le chercheur doit avoir une certaine compétence dans le domaine d'étude choisie et qu'il doit disposer de tous les moyens nécessaires qui lui permettent de mener sa recherche jusqu'au bout.

La bibliographie du projet de recherche permet de déterminer dès le départ s'il existe un matériel suffisant pour réaliser la recherche et indique quel type de matériel est accessible. Le choix du matériel doit tenir compte de quatre principes :

- La délimitation du sujet le plus possible dès le départ ;
- La triangulation ;
- L'évaluation externe du document ;
- La consultation d'ouvrages de référence.

La présentation de la bibliographie doit respecter les règles en usage à cet égard. Elle doit fournir une information complète sur les sources utilisées (à utiliser).

N.B. : Le principe de la triangulation veut que le chercheur ne puisse pas se fier à une seule source d'information. Il doit croiser ses sources pour en tirer le plus large champ d'analyse possible, pour bien positionner sa propre recherche.

⁶ Les informations ci-après s'inspirent essentiellement de l'important ouvrage déjà cité des Professeurs Gordon MACE et François PETRY, p. 7 – 120.

2. Formulation du problème et de la question spécifique de recherche (question de départ)

Après avoir choisi son sujet et construit la bibliographie provisoire, le chercheur procède à un premier examen du corpus. **Nous insistons**, ceci après avoir consulté systématiquement un certain nombre d'ouvrages et d'articles scientifiques généraux et/ou spécialisés relatifs à l'objet d'étude.

Cette étape permet au chercheur de :

- ✦ Formuler le problème général de recherche, c'est-à-dire :
 - Identifier les principales dimensions du sujet ;
 - Choisir le thème particulier de recherche.
- ✦ Formuler le problème spécifique de recherche, c'est-à-dire :
 - Identifier les lacunes analytiques ;
 - Énoncer la question spécifique de recherche ou question de départ.

Comment formuler un problème spécifique de recherche ? Trois pistes :

- (1) Choisir le thème spécifique de recherche en justifiant son choix : **problème à résoudre, intérêt du sujet, innovation ou apport éventuel, changement positif attendu** ;
- (2) Lire de façon critique des ouvrages spécialisés sur ce thème particulier de telle manière à :
 - ♦ déterminer comment le thème particulier a été traité dans la littérature (concepts et approches utilisés) : **état des lieux ou état de la question ou encore état de l'art** : cf. bibliographie provisoire, point 1 ;
 - ♦ déceler les problèmes ou lacunes de recherche constatés (références bibliographiques à l'appui).
- (3) Énoncer une question spécifique de recherche justifiée sur la base des lacunes constatées dans la littérature.

Une question de recherche doit être précise dans les termes utilisés, concise dans sa formulation, faisable, la plus objective possible en évitant de suggérer une réponse particulière, analytique plutôt que descriptive.⁷ Elle doit être pertinente, c'est-à-dire tenir compte de la formulation du problème et en lien avec la théorie.

3. Énonciation de l'hypothèse

L'hypothèse est une réponse anticipée à la question spécifique de recherche dont elle doit découler logiquement. C'est un énoncé déclaratif qui précise une relation anticipée entre des phénomènes observés ou imaginés, en lien avec l'approche théorique choisie. Le chercheur doit s'assurer que le verbe utilisé traduise bien le sens de la proposition.

⁷ Cf. R. COMAN, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, Collection Méthodes en sciences humaines, 2016, p. 44 – 45.

Les concepts opératoires ou termes clés de l'hypothèse doivent être choisis avec méthodes car ils guideront le chercheur dans l'élaboration de son plan provisoire et dans la définition des variables et autres indicateurs vérifiables de l'étude.

L'hypothèse est le résultat de la formulation du problème et le point de départ de la vérification. Elle constitue ainsi un pont entre ces deux grandes parties de la recherche et forme la pierre angulaire de tout travail de recherche.

Une hypothèse doit respecter les quatre critères suivants :

- *être plausible*, c'est-à-dire qu'elle doit avoir un rapport assez étroit avec le phénomène qu'elle prétend expliquer ;
- *être vérifiable*, c'est-à-dire qu'elle doit pouvoir être soumise à l'examen des faits pour pouvoir vérifier son exactitude ;
- *être précise* ; c'est-à-dire que sa formulation doit éviter toute ambiguïté et toute confusion quant au choix des concepts ou des termes clés utilisés et à la relation postulée à cette étape ;
- *être communicable*, c'est-à-dire qu'elle doit être comprise d'une seule et même façon par tous les chercheurs qui peuvent la reproduire en vue de la vérification de différentes étapes de la démonstration.

Une hypothèse peut être confirmée ou infirmée. Elle ne se vérifie qu'en tentant d'être infirmée, c'est-à-dire en démontrant qu'on ne peut pas rejeter ce qui est postulé.

4. Construction du cadre opératoire

La cadre opératoire est l'arrangement des variables et des indicateurs qu'il faut construire pour isoler des équivalents empiriques aux concepts opératoires de l'hypothèse, de façon à traduire ces concepts en langage concret pour permettre le travail de vérification empirique.

Le cadre opératoire amorce véritablement l'opérationnalisation et constitue, en ce sens, la partie centrale du projet de recherche puisqu'il forme le lien nécessaire entre l'hypothèse et le travail empirique d'analyse. Son rôle consiste à spécifier ce qu'il faudra analyser précisément pour préciser l'hypothèse.

La variable représente un attribut ou une dimension du phénomène à étudier. C'est un référent empirique qui ajoute un premier niveau de précision au concept opératoire de l'hypothèse et ouvre ainsi la voie au travail empirique. La variable identifie ce qu'il faut observer (le quoi) pour vérifier l'hypothèse. Les trois types de variables les plus communément utilisées sont :

- la variable dépendante : celle qui est étudiée ou expliquée. Elle dépend, dans ses variations, d'autres phénomènes ou variables que l'on peut étudier ou manipuler⁸.

⁸ cf. P. SEM MBIMBI et A. CORNET, *op. cit.*, p. 49.

- la variable indépendante : c'est la variable explicative. Elle influence la modification de la variable étudiée.⁹
- la variable intermédiaire : nécessaire à la réalisation de la relation entre les variables dépendante et indépendante.¹⁰

L'indicateur est un instrument de précision et de mesure des variables ; il ajoute un deuxième niveau de précision au concept opératoire de l'hypothèse et aide à la formation de l'information puisqu'il permet de classer un objet dans une catégorie par rapport à une caractéristique donnée. L'indicateur indique comment faire l'observation. Le choix et la construction des indicateurs obéissent à des règles précises.

Le cadre opératoire sert à circonscrire et à justifier le choix des variables et indicateurs. Il doit aussi préciser la nature et l'orientation du changement de valeur (les seuils critiques) des indicateurs pour que l'on puisse confirmer ou infirmer l'hypothèse.

Comment construire la cadre opératoire ? Huit éléments :

- S'assurer que les concepts opératoires de l'hypothèse ont été bien définis et traduisent adéquatement la relation que l'on veut postuler à propos de l'objet d'étude.
- Connaître les analyses antérieures sur l'objet d'étude, tout comme l'approche théorique retenue, afin de faciliter le choix des variables et des indicateurs les plus pertinents. On justifie chaque choix en s'appuyant sur cette littérature.
- Définir l'unité d'analyse et bien la distinguer des variables.
- Déterminer la ou les variables dépendantes, indépendantes, et, éventuellement, de contrôle, en s'assurant qu'elles précisent adéquatement les concepts opératoires de l'hypothèse.
- S'assurer, le cas échéant, que les conditions sont remplies pour pouvoir parler d'une relation de cause à effet.
- Désigner les indicateurs pertinents en ayant soin de préciser leur niveau de mesure et de respecter les critères de précision, de fidélité et de validité.
- Indiquer, le cas échéant, les valeurs critiques des indicateurs.
- Indiquer les changements de valeur que doivent subir les indicateurs et variables pour que l'on puisse dire si l'hypothèse est confirmée ou infirmée.

5. Choix de la stratégie de vérification

La stratégie de vérification est la manière de déployer des ressources pour appliquer le plus efficacement possible le cadre opératoire.

La stratégie expérimentale exige du chercheur qu'il puisse à la fois contrôler et manipuler la variable dépendante et la variable indépendante. C'est la moins utilisée en sciences sociales et humaines.

⁹ Idem, p. 49.

¹⁰ Ibidem.

La stratégie corrélationnelle est très utilisée en sciences sociales ; elle ne permet aucune manipulation des variables étudiées. C'est la même chose pour les stratégies comparative, longitudinale et longitudinale comparée.

L'étude des cas est très fréquente en sciences sociales et dans les disciplines connexes. Elle ne permet pas de manipuler les variables et ne favorise pas les généralisations, mais elle rend possible l'analyse plus approfondie d'un phénomène.

Il n'y a pas de hiérarchie entre les différentes stratégies de recherche, c'est la nature du problème à traiter qui détermine la stratégie de vérification la plus pertinente et la plus efficace.

Le projet de recherche doit non seulement justifier la stratégie de vérification retenue, mais également en préciser et en justifier les paramètres.

Comment choisir une stratégie de vérification ? Quatre éléments :

- * S'assurer d'avoir bien compris la relation posée en hypothèse.
- * Réfléchir sur l'ensemble de la démarche nécessaire à la vérification de l'hypothèse en ayant à l'esprit les grands paramètres des principales stratégies de vérification.
- * Déterminer la stratégie retenue en précisant comment la validité interne¹¹ et la validité externe¹² seront préservées.
- * Justifier le choix de la stratégie en fonction des travaux antérieurs, de l'information disponible sur l'objet d'étude, de la nature de l'hypothèse ainsi que de la nature et du nombre des variables d'analyse.

6. Choix de la ou des méthodes de collecte de l'information

La collecte de l'information doit être effectuée de façon sélective. Le cadre opératoire et la stratégie de vérification déterminent la nature de l'information à collecter.

Le projet de recherche doit préciser les instruments qui seront privilégiés par le chercheur pour la collecte de l'information. En sciences sociales et en sciences humaines, l'observation documentaire, l'analyse de contenu, l'entretien et le sondage sont les quatre instruments les plus utilisés pour ce faire.

Le projet de recherche doit également préciser et justifier les modalités d'application des instruments retenus pour la collecte de l'information sur la base de critères précis. C'est pour le chercheur un exercice nécessaire qui lui permettra de prévoir les difficultés éventuelles à ce niveau et lui facilitera l'analyse de son sujet d'étude.

¹¹ Capacité à contrôler l'influence des facteurs externes à l'expérience en vue de s'assurer que les résultats de l'expérience sont bien dus au protocole de recherche, et non à d'autres variables (cf. R. COMAN, *op. cit.*, p. 216).

¹² Capacité à généraliser les résultats d'une expérience à des situations empiriques hors expérience (idem).

Comment choisir une technique de collecte de l'information ? Quatre éléments :

- ◆ Bien analyser le cadre opératoire afin de déterminer le type d'information nécessaire pour l'analyse que l'on se propose d'effectuer.
- ◆ Apprécier au mieux la démarche exigée par chacune des principales méthodes de collecte de l'information.
- ◆ Analyser attentivement le type d'information à collecter pour réaliser la recherche.
- ◆ Choisir la méthode de collecte de l'information en fonction des étapes précédentes en justifiant son choix et en précisant les paramètres en fonction desquels la technique retenue sera utilisée.

7. Choix de la ou des méthodes d'analyse des données

Le traitement des données est l'une des tâches les plus difficiles du processus de recherche. Elle comprend deux étapes principales : la classification de l'information ou réduction de la base empirique et l'analyse proprement dite des données.

La classification de l'information permet de transformer les faits bruts en données. Elle consiste à classer les faits recueillis à l'intérieur de catégories prédéterminées en fonction du cadre opératoire et de l'instrument d'analyse retenu.

Le chercheur doit préciser la procédure qu'il retiendra pour effectuer la classification de l'information.

Sans un traitement analytique, les catégories de données obtenues ne veulent pas dire grand-chose. Plusieurs instruments ou méthodes peuvent être utilisés pour analyser et interpréter les données dont l'analyse qualitative, l'analyse de contenu et l'analyse statistique.

Dans le projet de recherche, le chercheur doit préciser et justifier le choix de l'instrument retenu.

Le projet de recherche doit aussi préciser les modalités d'application de l'instrument retenu selon les modes d'utilisation propres à chaque instrument.

Comment déterminer la nature du traitement des données ? Six éléments :

- S'assurer d'avoir bien compris les implications du cadre opératoire.
- Bien connaître la nature de l'information en fonction de laquelle on devra travailler.
- Déterminer les catégories en fonction desquelles il faudra classer l'information.
- S'assurer d'avoir bien compris le type de démarche que supposent les principales méthodes d'analyse des données.
- Choisir la méthode d'analyse des données appropriée.
- Justifier son choix et préciser les principaux paramètres en fonction desquels on appliquera la méthode retenue pour l'analyse des données.

8. *Présentation des conclusions anticipées*

Comme complément au développement logique du projet de recherche, il faut préciser les conclusions anticipées de la recherche telles qu'elles nous apparaissent à la toute fin du projet. La recherche pourra valider ou invalider ces conclusions anticipées.

Il faut également faire état des limites et des difficultés éventuelles de recherche, en évaluer l'impact sur le travail de vérification à venir et proposer, s'il y a lieu, des solutions de rechange.

Enfin, toute recherche qui a trait à des sujets humains devra faire état des précautions prévues pour garantir le respect des règles d'éthique.

Comment énoncer des conclusions anticipées ? Six éléments :

- ✎ S'assurer d'avoir bien compris les exigences de la démarche de vérification de l'hypothèse.
- ✎ Bien connaître la nature des informations avec lesquelles il nous faudra travailler.
- ✎ Rappeler les objectifs du projet de recherche et comparer les résultats attendus à ces objectifs. Il ne s'agit bien sûr pas de présumer des résultats qui seront effectivement obtenus, mais plutôt de montrer en quoi les résultats de la recherche qu'on projette de faire sont dans le prolongement et confirment ou au contraire infirment les résultats d'études antérieures.
- ✎ Souligner la pertinence des résultats et les retombées possibles de la recherche en indiquant les conséquences d'une éventuelle confirmation ou du rejet de l'hypothèse de recherche.
- ✎ Souligner les principales difficultés envisagées quant à la collecte de l'information et au traitement des données pour que les difficultés anticipées n'empêchent pas la vérification éventuelle de l'hypothèse.
- ✎ Faire état, le cas échéant, des précautions prévues pour garantir le respect des règles d'éthique.

Remarque : *Les Techniciens en développement rural ne doivent pas perdre de vue que leurs travaux académiques du niveau Licence doivent normalement porter sur des problèmes concrets de la vie des habitants en milieu rural (ou de leur milieu de vie), auxquels des solutions concrètes et durables sont proposées sous forme de projets de développement réalisables.*

PLAN INDICATIF D'UN PROJET DE RECHERCHE

A la lumière de ce qui précède, un projet de recherche peut se présenter suivant le plan ci-après :

1. Présentation du sujet

- 1.1. Etat de la question
- 1.2. Revue de la littérature
- 1.3. Problématique
- 1.4. Intérêt scientifique et opérationnel du sujet
- 1.5. Hypothèses
- 1.6. Délimitation du sujet : temporel, spatial, contenu

2. Cadre opératoire

- 2.1. Cadre théorique : présentation et justification
- 2.2. Cadre conceptuel d'analyse :
 - Concepts ;
 - Variables ;
 - Indicateurs ;
 - Relations, corrélations, justifications, etc.
- 2.3. Méthode de collecte de l'information : présentation et justification
- 2.4. Méthode d'analyse des données : présentation et justification

3. Conclusion anticipée

4. Plan de travail (table des matières) provisoire

5. Bibliographie indicative

6. Calendrier de travail : 2 ans pour le mémoire, 3 à 5 voire 6 ans pour la thèse.

PETIT RAPPEL DE LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE¹³

Quelle est la procédure à suivre pendant la recherche scientifique ?

La véritable démarche opérationnelle est celle que le chercheur lui-même se fixe et, souvent, avec l'aide de son Directeur de travail. Mais on peut adopter la démarche suivante en 7 étapes, démarche qui n'est toutefois pas linéaire. **Cette démarche n'est pas à confondre avec le projet de recherche dont elle est la matérialisation ; il s'agit de la démarche que suit le chercheur du début à la fin de son travail de recherche.**

Etape 1 : La question de départ

Formuler la question de départ en veillant à respecter les qualités de **clarté** [*clarté, concision*], de **faisabilité** [*réalisme*] et de **pertinence**.

Etape 2 : L'exploration

- **Les lectures** : sélectionner les textes, lire avec méthode, résumer, comparer les textes entre eux et les comparer avec les entretiens.
- **Les entretiens exploratoires** : rencontrer les experts, témoins et autres personnes concernées en adoptant une attitude d'écoute et d'ouverture ; décoder le discours.

Etape 3 : La problématique

- ❖ Faire le point et élucider les problématiques possibles
- ❖ Se donner une problématique

Etape 4 : La construction du modèle d'analyse

- Construire les hypothèses et le modèle en précisant : les relations entre les concepts, les relations entre les hypothèses
- Construire les concepts en précisant : leurs dimensions ; les indicateurs

Etape 5 : L'observation

- ✓ Délimiter le champ d'observation : **Quoi ? Qui ? Comment ? Pourquoi ?**
- ✓ Concevoir l'instrument d'observation : **Questionnaire ? Entretien ? etc.**
- ✓ Tester l'instrument d'observation : **Pré-enquête**
- ✓ Procéder à la collecte des informations : **Enquête proprement-dite**

Etape 6 : L'analyse des informations

- ⇒ Décrire et préparer les données pour l'analyse: **Analyses quantitatives et qualitatives**
- ⇒ Mesurer les relations entre les variables
- ⇒ Comparer les résultats attendus et les résultats observés
- ⇒ Rechercher la signification des écarts

Etape 7 : Les conclusions

- Rappeler la démarche
- Présenter les résultats en mettant en évidence **les nouvelles connaissances et les perspectives pratiques.**

Ce qui est important à retenir ici est que la démarche scientifique commence par un questionnement à partir duquel le chercheur définit un domaine de recherche et se choisit un sujet. Le chercheur se sert toujours de son projet de recherche qui peut connaître des modifications profondes ou pas au fur et à mesure que la recherche et la rédaction avancent.

L'étape ultime de cette démarche et c'est une fierté pour le chercheur, c'est la présentation des résultats sous forme de travail de fin de cycle, de mémoire, de thèse, d'article scientifique ou d'ouvrage.

¹³ L. V. CAMPENHOUDT, J. MARQUET et R. QUIVY, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2017, passim.

ATTENTION AU PLAGIAT !¹⁴

Selon *Le Robert illustré et son dictionnaire internet 2016*, le plagiat est défini comme une « action de plagier, vol littéraire. » Le même dictionnaire définit le verbe ‘‘plagier’’ comme « copier (un auteur) en s’attribuant indûment des passages de son œuvre. » Plagier est synonyme dans ce dictionnaire de piller, dévaster, ravager, saccager.

Le dictionnaire *Microsoft Encarta 2009* définit le plagiat comme une action et comme le résultat de cette action. Ainsi, plagiat signifie « reprise à son propre compte des idées ou de l’œuvre d’un auteur » et « œuvre qui reprend de façon cachée et illégale l’œuvre ou les idées d’un auteur ».

Il est normal pour un chercheur de faire référence aux travaux et découvertes des autres pour appuyer ses propres points de vue et les résultats de ses propres recherches. Mais un certain nombre d’exigences sont à observer avec rigueur à ce sujet, comme le démontre Michel Beaud en trois points qu’il qualifie de « règles » :

« 1. Qu’il s’agisse d’analyses concrètes ou de constructions théoriques, d’éléments de débats ou de conclusions de travaux, de cartes, de schémas, de tableaux ou de tous autres matériaux, *indiquez toujours très précisément vos sources (...)*

« 2. *Evitez toujours l’ambiguïté :*

- ou bien vous reprenez des phrases entières et vous citez ;
- ou bien vous résumez la pensée d’un auteur et vous le dites ;
- ou bien vous vous servez (de certaines idées, de certains éléments, de certains arguments...) et vous le signalez.

« 3. *Evitez, évidemment, tout ce qui peut s’apparenter à du plagiat.* Avec des documents numérisés (internet, CD-Rom), le « copier-coller » est d’une très grande facilité : c’est parfait pour faire votre documentation ; mais ce ne peut être en aucun cas une méthode pour ... étoffer votre thèse. Qu’il s’agisse de quelques lignes, de quelques pages ou plus, il est interdit de présenter comme votre œuvre des textes rédigés par d’autres, si ce n’est sous la forme de citations ou de documents annexes clairement identifiés comme tels (...) »¹⁵

Commencer votre travail à temps, très tôt. Evitez toute procrastination. La procrastination vous expose au retard et, en fin de compte, au plagiat !

¹⁴ Un extrait de notre projet d’article intitulé ‘‘Le « copier-coller » et la prolifération du plagiat en milieu universitaire’’, 2018.

¹⁵ M. BEAUD, *L’art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l’ère du Net*, Paris, Ed. La Découverte, 2013), p. 129 – 130.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE UTILE (METHODOLOGIE DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES)

Pour approfondir certaines notions utilement introduites dans les cours d'*Initiation à la recherche scientifique* et de *Méthodes (méthodologie) de recherche en sciences sociales*, le chercheur peut consulter les ouvrages suivants (choisis) :

BEAUD, M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, nouvelle édition, Paris, Editions La Découverte, Collection Grands Repères-Guides, 2006.

CAMPENHOUDT, L.V., MARQUET, J. et QUIVY, R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2017.

COMAN, R. et al., *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, Collection Méthodes en sciences humaines, 2016.

FRAGNIERE, J.-P., *Comment réussir un mémoire. Choisir son sujet – Gérer son temps – Savoir rédiger*, 5^e édition, Paris, Dunod, Collection Méthod'o, 2016.

GAVARD-PERRET, M.L., et al., *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion. Réussir son mémoire ou sa thèse*, Paris, Pearson France, 2012.

GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2009.

KALIKA, M., *Le mémoire de master. Piloter un mémoire – Rédiger un projet – Préparer une soutenance*, 4^e édition, Paris, Dunod, 2016.

KASSE, M., *La science économique et sa méthodologie*, Paris, L'Harmattan, Collection « Zoom sur », 2010.

MACE, G. et PETRY, F., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3^e édition revue et augmentée, Laval, PUL, 2017.

MUNGILINGI M.M., I., *Bonnes pratiques des recherches scientifiques sur Internet. Crédibilité et valorisation des données*, Kinshasa, Médiaspaul, 2017.

ROMELAER, P. et KALIKA, M., *Comment réussir sa thèse. Définir un sujet – Conduire une recherche – Soutenir sa thèse*, 3^e édition, Paris, Dunod, Collection Méthod'o, 2016.

SEM MBIMBI, P. et CORNET, A., *Méthodes de recherche en sciences économiques et de gestion*, Lubumbashi, PUL, 2017.

SHOMBA KINYAMBA, S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, PUK, 2016.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
1. <i>Qu'est-ce qu'un projet de recherche ?</i>	1
2. <i>Qu'est-ce que la recherche scientifique ?</i>	1
3. <i>Qu'est-ce qu'un mémoire (master – DEA) ?</i>	1
4. <i>Qu'est-ce qu'une thèse de doctorat ?</i>	2
5. <i>Objectif de cet outil</i>	2
LES PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET DE RECHERCHE	3
1. <i>Choix du sujet et construction de la bibliographie</i>	3
2. <i>Formulation du problème et de la question spécifique de recherche (question de départ)</i>	4
3. <i>Enonciation de l'hypothèse</i>	4
4. <i>Construction du cadre opératoire</i>	5
5. <i>Choix de la stratégie de vérification</i>	6
6. <i>Choix de la ou des méthodes de collecte de l'information</i>	7
7. <i>Choix de la ou des méthodes d'analyse des données</i>	8
8. <i>Présentation des conclusions anticipées</i>	9
PLAN INDICATIF D'UN PROJET DE RECHERCHE	10
PETIT RAPPEL DE LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE	11
ATTENTION AU PLAGIAT !	12
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE UTILE (METHODOLOGIE DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES)	13
TABLE DES MATIERES	14